



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

déchets

Question écrite n° 103019

Texte de la question

M. Jean Glavany attire l'attention de Mme la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat sur les capsules aluminium notamment utilisées pour le café. Dans le cadre d'une généralisation du biodégradable, après l'interdiction des sacs en plastique, ne serait-il pas opportun d'interdire désormais ce genre de capsules au profit de capsules biodégradables qui existent désormais sur le marché et qui ont fait leurs preuves. Il lui demande donc quelles sont les intentions du Gouvernement sur le sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean Glavany](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103019

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : Environnement, énergie et mer

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 février 2017](#), page 1586

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)